

UE11 - Mise à niveau et construction d'une "grammaire pour enseigner"

Fiche technique (29 novembre 2011) - © JMM

Attention : cette fiche n'est pas un article universitaire, mais un complément de cours en présentiel.

TEMPS, MODE, ASPECT du VERBE

Plan de cette fiche

- [bibliographie](#)
- [le verbe dans la culture](#)
- [plusieurs régions au pays de la grammaire](#)
- [le temps, le mode, l'aspect](#)
- [histoire de la théorie de l'aspect](#)
- [définition de l'aspect](#)
- [un cas particulier : le conditionnel](#)
- [langue et littérature](#)

Les ouvrages dont je me suis servi sont les suivants :

Michel ARRIVÉ et alii, **La grammaire d'aujourd'hui**, Flammarion, 1986
un ouvrage déjà ancien, mais très pratique, car les notions sont présentées dans l'ordre alphabétique; c'est une sorte de dictionnaire de la grammaire

Martin RIEGEL et alii, **La Grammaire méthodique du français**, PUF, 1994, une grammaire généraliste scientifique, plus récente, qui s'adresse au grand public cultivé; elle a été publiée par une équipe de linguistes strasbourgeois (Riegel, J-C. Pellat et R.Rioul)

Jean-Christophe PELLAT et alii, **Quelle grammaire enseigner ?** Hatier, 2009, conçue spécialement pour les étudiants et les "nouveaux enseignants" à l'IUFM d'Alsace, par un des trois auteurs de la GMF qui a rassemblé une équipe de formateurs (à Strasbourg : Pascale Bezu, et Jean-Paul Meyer; à Colmar : Annie Camenisch et Serge Petit). Cette grammaire est intéressante par sa simplicité, et la morphosyntaxe, partie très importante de notre cours, est très claire.

Cette grammaire est vraiment faite pour vous !

Roberte TOMASSONE avec la collaboration de Claudine LEU SIMON, institutrice : **Pour enseigner la grammaire**, Delagrave Pédagogie 1996.

Cette grammaire aborde aussi la morphosyntaxe, mais elle est particulièrement recommandée pour le thème de la présente fiche : le verbe (ch.25). Vous y trouverez aussi un exposé remarquable sur les systèmes du récit et du discours, *avec des exercices* : partie qui manque dans la grammaire précédente.

Ces deux grammaires "pour enseigner" sont disponibles à la

médiathèque... mais le mieux c'est de vous en procurer au moins une.

Si vous avez déjà quelques connaissances en linguistique, n'hésitez pas à vous procurer la **Grammaire méthodique du français**. Elle vous paraîtra difficile au début, mais à la longue ce sera un excellent investissement.

Si vous tenez absolument à un manuel scolaire, nous vous recommandons la "**Grammaire du collègue**", aux éditions Magnard (niveau classe de 3^o).

Restent les outils traditionnels, comme le **Bescherelle**, mais vous aurez compris qu'ils sont insuffisants pour se préparer au métier (et dans l'immédiat au concours).

Parcourez aussi mes manuels du cycle 3 pour le français. Certains contiennent des mémentos, bien faits, mais bien sûr insuffisants pour votre formation.

Introduction : le verbe dans la culture

Cette fiche revient sur des points difficiles du cours. Elle n'est pas exhaustive, et il faudra la compléter, si nécessaire, par la consultation des ouvrages indiqués dans la bibliographie. Malgré l'aspect technique, il faut toujours revenir à l'ancrage CULTUREL de la grammaire. Il s'agit là du "verbe" : en latin "verbum", la parole ; en grec "logos" : la parole, mais aussi la "raison" (qui a donné "logique"). Pour les théologiens de Port Royal (le premier traité de linguistique !), le Verbe n'est rien moins que Dieu (Au commencement était le Verbe, et le Verbe était tourné vers Dieu, et le Verbe était Dieu), c'est dire l'importance d'un tel sujet !

Nous dirons, dans un esprit plus "laïque", mais sans perdre de vue Aristote, que le verbe est le pivot de la phrase (ou de la proposition, c'est la même chose). En morphosyntaxe, nous avons vu que toute l'analyse procède de la proposition, qu'il faut d'abord savoir reconnaître. Il n'est donc pas étonnant que ce pilier qu'est le verbe donne lieu à toute une série de "flexions" (l'extraordinaire richesse des formes verbales pour un même verbe donné dans le dictionnaire à l'infinitif), et non moins étonnant qu'une même flexion soit chargée de multiples informations : le sens du verbe dans le dictionnaire, mais aussi : la personne, le nombre, le "temps", le "mode", "l'aspect".

Plusieurs régions au pays de la grammaire

La focalisation sur le verbe nous a fait passer de la morphosyntaxe vers d'autres régions de la grammaire.

Avec les notions de mode et d'aspect, nous nous sommes intéressés à la dimension sémantique de la grammaire. Ces notions, difficiles car nouvelles, nous ont maintenus dans le cadre de la phrase (ou de la "proposition", ce qui revient au même)

Avec la notion d'emploi des temps dans le "système du récit" et le "système du discours", nous sommes passés lundi 28 novembre 2011 du côté du texte, c'est-à-dire un enchaînement de propositions.

D'abord une question de vocabulaire technique. D'un point de vue sémantique, les terminaisons verbales renseignent sur le temps, la personne, le nombre (pas toujours les trois à la fois). Mais le radical (la "base") est aussi porteur de sens. Très souvent il s'agit d'une action (lire, écrire, marcher, travailler, etc.). Mais bien des verbes n'expriment aucune action : "le soleil brille" ; Pierre mesure 1m80", etc. Nous appellerons donc PROCÈS le signifié du verbe. Le procès peut être selon le cas une action, mais aussi un état, ou une relation entre deux termes (par exemple avec le verbe "préférer")

Temps, Mode et Aspect

➤ Le temps

Comme le procès s'inscrit dans la temporalité, la valeur "chronologique" du temps verbal est ce qui paraît le plus évident.

Dès le cycle 2, les enfants apprennent que cette chronologie se découpe en trois périodes : le passé, le présent et le futur.

Mais c'est là que les problèmes commencent : les "temps" verbaux expriment aussi tout autre chose que le "temps" chronologique ou alors, ils n'expriment pas celui qu'on croit !

- en février prochain, je pars en voyage
morphologiquement, "pars" est un présent de l'indicatif ; mais chronologiquement, quelle est sa valeur ?

- voici un extrait de manuel d'histoire de l'Alsace :

« En 58 av. J-C. Jules César bat Arioviste, non loin de Cernay, à l'endroit même où se trouve l'hypermarché Leclerc. Pendant plus de deux siècles, les Romains consolident leur présence dans la région. A partir de 160 après J-C, l'Alsace fait l'objet d'incursions de Germains. En 356, celui qui n'est pas encore l'empereur Julien bat les Alamans. Ces derniers redeviennent néanmoins les maîtres du pays à partir de 450. Mais à l'aube du VI^e siècle Clovis et les Francs les dominent à leur tour. »

par quel temps de l'indicatif pouvez-vous remplacer la plupart des présents de ce texte ? quel présent ne peut pas être remplacé par un autre temps ? pourquoi ?

On le voit, pour bien enseigner la valeur des "temps", l'enseignant doit dissocier dans sa conception mentale le "temps" chronologique, et le "temps verbal". En français, c'est difficile, parce que les "temps" des verbes cumulent beaucoup d'informations (notamment des éléments "aspectuels"), et le choix même du mot "temps" rabat les représentations sur la chronologie. Nous avons montré qu'en allemand et en anglais, des mots différents désignent le temps verbal et le temps chronologique. C'est donc un peu plus clair dans ces deux langues :

	temps chronologique	temps verbal
français	TEMPS	
allemand	ZEIT	TEMPUS
anglais	TIME	TENSE

➤ **Le mode**

C'est d'abord une question d'étiquetage, c'est-à-dire une liste héritée de la tradition. Vous devez connaître par coeur cette liste :

INDICATIF, SUBJONCTIF, IMPÉRATIF, PARTICIPE, INFINITIF.

La définition du mode est chose délicate. Nous y parvenons en passant ces modes en revue. Sur cette fiche, je ne fais que reprendre des remarques faites dans les deux groupes G1 - G2, d'une manière plus ordonnée.

• **Le mode indicatif**

C'est un mode "personnel". On veut dire par là que pour la plupart des verbes, à l'indicatif on trouve les trois personnes, au singulier et au pluriel.

Ce mode est aussi celui qui présente la palette la plus riche de "temps". Ainsi le passé simple qu'on ne trouve qu'à l'indicatif, mais aussi le futur simple.

D'un point de vue sémantique, le mode indicatif est celui de l'assertion, ou de l'actualisation.

Si je dis : "hier, 27 octobre, j'étais au salon du livre de Colmar", c'est une assertion : je l'avance comme une vérité (que vous pouvez vérifier, et même si je mens, c'est encore une assertion, quoique mensongère) ; et c'est un énoncé actualisé : je dis que "cela a eu lieu".

A vous de reconstituer sur un tableau l'ensemble des "temps" simples et composés qui se combinent avec le "mode indicatif".

• **Le mode subjonctif**

Le subjonctif est un autre mode personnel. Comme l'indicatif, on peut conjuguer le subjonctif à toutes les personnes.

Mais il présente moins de "temps". Il n'y a que 4 tiroirs : deux temps simples qui sont le présent et l'imparfait, et deux temps composés : le "passé" et le plus-que-parfait.

A vous de fabriquer un tableau avec des exemples de ces 4 possibilités.

Donner une idée simple et définitive de la valeur du subjonctif est impossible. Avec des précautions et donc le risque de buter sur des problèmes, nous pouvons quand même dire

- le subjonctif est très souvent le mode de la dépendance syntaxique dans

une phrase complexe : « Anatole souhaite ardemment que Célestine réponde à sa déclaration ».

- le subjonctif est aussi, très souvent, le mode de la "non actualisation" ; on le voit dans l'exemple ci-dessus ; c'est l'ardent désir d'Anatole, mais que va répondre Célestine ? il ne sait pas, et peut-être Célestine n'a-t-elle pas elle-même décidé de ce qu'elle va faire.

Vous devrez toujours confronter ces deux critères aux phrases que vous aurez à analyser, en fonction du contexte.

- **Le mode impératif**

Commençons par le définir dans le **tableau des conjugaisons**. On le voit, il est encore plus lacunaire que le subjonctif au niveau des "temps", mais aussi au niveau des "personnes".

Les temps : l'impératif connaît un "présent" (temps simple), et un "passé" (temps composé). En effet, je peux dire :

- Dépêche-toi de finir ton travail

mais aussi

- Aie terminé ton travail à 19 heures !

Ces deux exemples montrent que la terme "temps" évoque une "conjugaison" (tempus, tense) davantage qu'un "temps chronologique" (zeit, time), puisqu'en toute logique, le procès exprimé à l'impératif porte sur le ... futur.

L'exemple : "Aie terminé" nous permet d'anticiper sur la suite : comme le "présent", il porte chronologiquement sur un "procès futur" ; la différence est dans l'aspect accompli. Celui qui donne l'ordre envisage l'accomplissement du procès. C'est l'aspect "accompli".

Mais n'allez surtout pas évoquer un "impératif futur" au concours !

Les personnes : l'impératif ne connaît que deux personnes (au singulier et au pluriel) : la première et la seconde.

Objection : la forme "Qu'il entre" ! prononcée par le roi à son chambellan, pour faire entrer un courtisan dans la salle d'audience. Il s'agit bien d'un ordre, mais dans ce cas, morphologiquement, le verbe est au subjonctif (et on peut dire que c'est l'équivalent de : "Je veux qu'il entre").

Sémantique : on apprend à l'école que l'impératif sert à donner un ordre. C'est vrai. A condition de ne pas limiter l'expression de l'ordre au choix de ce mode. En particulier, l'infinitif est tout aussi apte à exprimer l'ordre. Il suffit de lire une recette de cuisine.

- **Le participe**

Le participe n'est pas un mode personnel. Et la palette des "temps" est très réduite, et de plus trompeuse.

Nous avons vu que l'opposition "présent" et "passé" ne correspond nullement à une opposition temporelle au sens chronologique, mais plutôt à une opposition de "voix".

Le participe passé considéré seul a un sens *passif*. En revanche le

participe présent a un sens *actif*.

Le participe passé combiné avec un auxiliaire ("être" ou "avoir") n'a pas d'existence autonome, mais forme avec l'auxiliaire un temps composé... ou le passif.

A vous de savoir analyser les temps composés. Ne pas confondre la forme passive au présent avec le passé composé.

Se rendre compte que certaines formes verbales combinent les deux auxiliaires, pour fabriquer des passés composés ou des plus-que-parfaits passifs !

Le participe présent a une propriété différente : il peut se combiner avec la préposition "en" et donne alors un gérondif.

Les grammairiens se disputent pour savoir si ce gérondif est un mode (Arrivé) ou une simple variante syntaxique du participe présent.

Cela n'a pas grande importance, si on comprend le fonctionnement du gérondif.

M.Arrivé propose une triple correspondance :

"Le gérondif est l'un des modes impersonnels du verbe. Du point de vue syntaxique, le gérondif est le résultat de l'adverbialisation du verbe, de même que l'infinitif est le résultat de sa nominalisation, et le participe de son adjectivation."

A vous de trouver des exemples qui justifient ces assertions.

• **L'infinitif**

N'est pas un mode personnel, mais une forme invariable. C'est peut-être la raison pour laquelle il est d'usage en français de retenir son "costume" à l'infinitif pour ranger le verbe dans la nomenclature du dictionnaire. Mais il en va différemment dans les dictionnaires de latin et de grec, où l'entrée se fait par la première personne de l'indicatif présent.

Tout se passe comme si l'infinitif était un nom (voir Arrivé ci-dessus)

"Partir, c' est mourir un peu"

Mais nous avons vu en morphosyntaxe que l'infinitif entre comme "noyau" dans des groupes prépositionnels, où il conserve une propriété importante du verbe : celle de recevoir des compléments :

« *Anatole a choisi le plus beau papier pour écrire une lettre à Célestine* »

où l'on voit que l'infinitif admet dans ce contexte un double complément.

Histoire de la théorie de l'aspect

La partie de la grammaire qui traite de l'aspect est une des plus délicates. Il n'est pas question, dans le cadre de l'UE11, d'entrer dans le détail d'une théorie qui n'a été mise au point, en France, qu'au début du XX^e siècle.

Mais c'est l'occasion d'apprendre le nom de quelques éminents linguistes : Ferdinand Brunot (1860-1938), *La pensée et la langue* (1923) et surtout Gustave Guillaume (1883-1960) *Temps et verbe* (1929)

... et de revenir à l'introduction du cours de grammaire pour l'UE11 : les notions grammaticales ne sont pas des "choses", mais des artefacts, c'est-à-dire des "inventions théoriques", des "modèles" artificiels, fabriqués par des grammairiens, pour résoudre des problèmes : en l'occurrence expliciter avec précision le sens des verbes dans les propositions et dans les textes.

S'agissant de Guillaume, son champ opératoire n'est justement pas le texte, mais la phrase, voire la forme verbale conjuguée, considérée en elle-même. Hypothèse cependant hardie : il n'est pas possible d'expliquer vraiment la valeur sémantique d'une forme verbale en dehors de son contexte. Guillaume passait souvent par la comparaison des langues européennes.

En allemand, par exemple, l'opposition imparfait passé simple n'existe pas, étant neutralisée par le prétérit. C'est la comparaison qui fait alors apparaître les valeurs aspectuelles du passé simple et de l'imparfait en français.

On peut se demander pourquoi la France a mis un tel retard à concevoir cette théorie.

D'abord pour des raisons qui tiennent à la langue : en français, le "temps verbal" cumule souvent les informations chronologiques et aspectuelles, et de ce fait, l'école n'enseigne que le plus évident. Dans d'autres langues, notamment slaves, il existe, pour certains "aspects", des "temps verbaux" spécifiques. Il est donc plus facile de les étudier. Il y a une autre raison : la résistance forte, encore de nos jours, des concepteurs de programmes à intégrer les acquis scientifiques de la "linguistique".

Le tout dernier épisode de cette "guerre" est le retour, dans les programmes de 2008, à des conceptions anciennes, qu'on ne peut enseigner que de manière transmissive. Ces programmes ont donné un coup d'arrêt à une conception plus scientifique de la grammaire, inspirant les programmes de 2002. A l'école primaire, cet enseignement scientifique inspirait une démarche : "l'observation réfléchie de la langue". Dans les programmes de 2008, cette démarche devient "étude de la langue".

L'aspect : essai de définition.

L'aspect, c'est un "point de vue interne" sur le déroulement de l'action, indépendamment du "temps", comme repère chronologique, sur l'axe temporel.

Deux déterminations internes remarquables nous permettent de comprendre :

a) le procès "prend du temps" pour se réaliser

b) le procès est affecté, de façon variable par le temps qui s'écoule depuis le début de sa réalisation

A partir de là, pour ne pas trop charger la barque de l'UE11, nous pouvons nous contenter de certaines déterminations aspectuelles remarquables :

- **l'aspect borné / non borné :**

soit la phrase : "Mathusalem vécut 800 ans"

même si la vie de Matusalem a été longue (s'il a pris sa retraite à 60 ans, il est responsable de la ruine du système d'assurance vieillesse !), dans cette phrase écrite par un auteur de la Bible, sa vie est envisagée d'un seul tenant depuis le début jusqu'à la fin. Le passé simple est donc un "temps" "borné" du point de vue de l'aspect.

À noter : c'est cette valeur aspectuelle, qui fait du passé simple, le temps du "premier plan" dans la théorie de Weinrich (voir le cours de lundi 28 novembre sur « système du récit, système du discours »)

il en va différemment de l'imparfait :

"Matusalem vivait en Mésopotamie »

dans cette phrase à l'imparfait, le procès est envisagé dans sa durée, le début et la fin restant indéterminés : pour cet imparfait, selon les grammairiens, on pourra dire "temps" "non borné", "duratif" ou "imperfectif"

A remarquer : l'aspect est peut-être porté tout autant par le sémantisme du verbe "vivre" qui évoque une permanence du "procès". Cet aspect duratif, imperfectif, non borné, rend l'imparfait apte, en français, à l'écriture de description au passé.

Une autre remarque : cette nuance aspectuelle justifie la dénomination traditionnelle de ce temps : il est "im-parfait", c'est-à-dire "imperfectif" : le procès est envisagé dans son déroulement, sans visée d'un terme final (GMF)

Nous retiendrons encore deux autres valeurs aspectuelles remarquables :

- **l'accompli**

dans ce cas le déroulement du procès est envisagé du point de vue de sa fin :

- « les carottes sont cuites » : formule qui évoque la fin du processus de cuisson des carottes (longues à cuire !) et métaphoriquement une situation parvenue à son accomplissement : c'est fini, on ne peut pas revenir dessus...

- « ayez fini votre devoir à 19 heures » : c'est pour Bescherelle un "impératif passé" ; mais il vaut mieux expliquer qu'il a, comme l'impératif présent, la valeur d'un futur en termes de chronologie : la différence réside seulement dans l'aspect : "termine ton devoir" (aspect inaccompli) ; "aie terminé ton devoir à 19 heures" : le locuteur impose un horaire au bout duquel le devoir doit être "accompli".

- et bien entendu, les passés composés dans les récits oraux, ou dans les récits de presse écrits (voir article du Mon Quotidien du 6 juillet 2011, photocopié : « *Drew est devenu tout bleu et s'est évanoui* »).

Remarque : l'aspect accompli peut aussi procéder du sémantisme propre au verbe : "*Célestine a cessé de lire les lettres et les textos d'Anatole*" où l'aspect accompli, évoquant pour Anatole la ruine de son espoir, est induit non

seulement par le passé composé, mais par le sens du verbe "cesser de".

- **l'aspect progressif**

dans certaines tournures, où l'aspect procède autant du participe présent que d'une tournure un peu « soutenue » :

" *la tension entre les deux partis va croissant*" (sans le « en » ; voir le TLF)

la GMF considère aussi comme "aspect progressif" la formule suivante :

"*Anatole est en train d'écrire à Célestine*".

- **l'aspect itératif** (du bas latin "iterativus", qui revient fréquemment)

« *Depuis des jours, Célestine ne lisait plus ni les messages d'Anatole* »

où l'on voit que le refus de Célestine était devenu chose... habituelle.

Selon la grammaire apprise, vous aurez pu apprendre "imparfait d'habitude". Le CC fournit une donnée supplémentaire : nous savons, approximativement, quand Célestine a pris cette habitude.

Remarque : cet aspect itératif n'est pas propre à l'imparfait. Pour vous en rendre compte, mettez la phrase ci-dessus au présent.

Le conditionnel : un cas particulier.

Traditionnellement le conditionnel est un "mode". Depuis plusieurs décennies cependant, les grammaires qui s'inspirent de la linguistique considèrent que le conditionnel est un temps de l'indicatif.

Voir le tableau page 266 dans la GMF.

La question est entérinée par l'ouvrage de référence : "Quelle grammaire enseigner ?" qui consacre à l'argumentation quelques lignes (page165)

C'est plus longuement expliqué encore dans "Pour enseigner la grammaire" (Tomassone) qui conclut : "Il n'y a aucune raison de traiter le conditionnel autrement que les autres "temps" de l'indicatif, susceptibles d'avoir comme lui une valeur temporelle et une valeur modale.

Ci-dessous quelques cas remarquables, que vous devez être en mesure d'analyser

a) il peut y avoir **condition au conditionnel**

- « *il n'y aurait pas cette délicate question du nucléaire, les Verts et le PS auraient plus facilement conclu un accord* »

où l'on voit que la première proposition énonce une condition entraînant

une conséquence inscrite dans la seconde proposition

mais on pourrait tout aussi bien écrire :

- « *s'il n'y avait cette délicate question... etc* ».

où l'on voit que c'est l'indicatif imparfait qui exprime la condition...

dans ce cas il y a **condition sans conditionnel**

b) il peut y avoir **conditionnel sans condition**

- « *Berlusconi aurait l'intention de revenir au pouvoir après sa démission* »
(lu dans la presse)

c'est là un **conditionnel "modal"** qui n'exprime aucune condition, mais qui indique le statut de cette information : le journaliste ne la prend pas entièrement à son compte, n'ayant pu la vérifier

- « *Il manque la moitié du groupe : c'est le train qui aura eu du retard* »

ici la même "modalité" est exprimée par un futur antérieur de l'indicatif !

- « *Raphaël promet à Nathalie qu'il l'emmènerait voir les rues de Paris inondées* »

où l'on voit que le contenu de la promesse faite par Raphaël à Nathalie n'exprime aucune condition, là non plus, mais plutôt un "futur" de l'indicatif : c'est sûr qu'il fera, dit-il... mais comme ce futur dépend d'une proposition dont le verbe est à un temps du passé (ici un passé simple), le procès est au conditionnel présent, que l'on appelle, parfois, le "**conditionnel-temps**", une sorte de "futur" dans le passé.

Avec des élèves du CM2 et au collège, on peut proposer un test : on transforme la complétive COD au style direct

« *Raphaël fit une promesse à Nathalie : "Je t'emmènerai voir... etc."*

où l'on voit que c'est le futur de l'indicatif qui est le temps approprié

Un autre cas, que je vous demande de considérer avec attention, car c'est une cause d'erreurs très fréquente dans les mails des étudiants :

* "*Je souhaiterai faire mon mémoire sur le thème de la défense de l'environnement.*"

Cherchez l'erreur. Comment l'expliquez-vous ? Quel test pourriez-vous proposer pour éviter l'erreur ?

Langue et littérature, pour aller plus loin...

Ce cours, comme la partie précédente consacrée à la morphosyntaxe, peut donner l'impression d'une focalisation sur la langue, au détriment de la "culture littéraire". Cette impression est justifiée, et elle est fondée théoriquement.

D'abord la littérature n'est pas faite pour l'école, même si les enseignants appliqués, et aussi les programmes, propagent cette illusion. La littérature *n'est faite pour rien*, et surtout pas pour nous distraire.

C'est parce que l'écrivain qui écrit le fait *poussé par une nécessité intérieure* que la littérature peut susciter des débats passionnés sur des questions existentielles. En terme de programme, c'est l'espace du « débat interprétatif », qui peut mobiliser, le cas échéant, les grands-mères. En d'autres termes, la littérature n'est ni un loisir, ni une discipline scolaire ; elle est "dans la langue", et la langue est "dans la vie".

De ce fait, il n'y a pas rupture entre l'usage de la langue (orale, écrite, populaire, savante) et la littérature. D'où mon choix délibéré, et qui peut étonner, d'utiliser souvent la langue de la presse. JP. Balpe, que je cite de mémoire, écrit à propos de la poésie (quintessence de la littérature), qu'elle n'est rien d'autre que la "*langue portée à l'incandescence*".

Plus modestement, la langue des journalistes (les bons, ceux qui connaissent leur métier d'écrivains) est focalisée par les enjeux *communicationnels* : une orientation fondamentale de la "langue", qui est aussi celle des romanciers et des poètes, mais là *l'incandescence est telle qu'elle peut devenir, en situation d'enseignement, un obstacle*. Voir le débat sur la langue de Michaux dans nos groupes!

Il n'est donc nul besoin, surtout pas à l'école primaire, d'étudier les textes littéraires comme des auxiliaires de la grammaire. La tunique est sans couture, et mieux vaut étudier à fond, dans l'UE11 puis d'une autre façon dans la classe, les aspects systématiques de la langue que des "écarts" littéraires, qui relèvent non pas de la grammaire, mais de la stylistique et de la rhétorique. Question de choix. Question d'urgence aussi. Nous l'avons constaté en travaillant avec rigueur sur les phrases du grand écrivain de jeunesse François Place ; elles ont été choisies non pas pour la perfection de leur style mais pour *les problèmes de langue, de compréhension, donc de communication qu'elles posent*. Mais toujours parce que la langue *ne se divise pas*, nous aurions tout aussi bien pu travailler, avec le même avantage, sur des énoncés de problèmes de mathématiques, sur des textes documentaires, voire sur des productions d'enfants. Et pourquoi pas sur vos écrits de stage. Une prochaine fiche leur sera peut-être consacrée.